

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la commune de Plan-les-Ouates

13 avril 2022

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et l'adressage des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu la proposition de la commune de Plan-les-Ouates avec l'aval de la commune de Lancy du 4 avril 2022;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 5 avril 2022,

ARRÊTE :

1/ Il est donné le nom de :

Esplanade Le-Sapay

à l'espace public devant le bâtiment des sports de l'école Le-Sapay.

Cette dénomination reprend le nom du lieu-dit Le Sapay présent sur la carte Siegfried de 1899.

Code voie : 65773

Entrée en vigueur immédiate

2/ Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :
Michèle Righetti

Publié dans la Feuille d'avis officielle le 14 avril 2022